



Appel à projets Participation citoyenne sur le territoire de la Province de Namur



Dans le cadre de la participation citoyenne, la Province de Namur lance cet appel à projets qui vise à soutenir toutes initiatives émanant de collectifs de citoyens qui, par leur démarche novatrice et mobilisatrice, s'inscriront dans la dynamique des acteurs de changement locaux de la transition écologique.

L'objectif général poursuivi par cet appel à projets est de stimuler l'émergence de nouvelles mobilisations citoyennes sur le territoire de la Province de Namur à travers la réalisation de projets éco-responsables aisément reproductibles et réappropriables.

Ces projets devront être développés dans le cadre de la **mobilité douce** et de l'**alimentation** locale, bio, abordable pour et avec les Namurois.

Les projets devront, une fois réalisés, être autonomes. Seront privilégiés les projets qui ont toutes les chances de se perpétuer grâce au **développement de compétences**, de la pratique, des **partenariats** et d'un **ancrage local**.

L'exécution des projets doit déboucher sur des réalisations concrètes et durables dans le temps.

QUELLE EST LA FINALITÉ DE CET APPEL À PROJETS ?

Il s'agit d'ancrer les pratiques de participation citoyenne sur les territoires, en développant les compétences et les outils nécessaires dans le cadre des thématiques de la mobilité douce et de l'alimentation.

QUEL MONTANT POUR CHAQUE PROJET ?

Les projets proposés doivent être d'un montant total maximal de 5.000 €



QUI PEUT POSTULER ?

Les dossiers de candidatures doivent être introduits par toutes les associations actives en Province de Namur (associations sans but lucratif (asbl) - Associations internationales sans but lucratif (aisbl) – regroupement de citoyens en associations de fait) - Institutions d'utilité publique - les institutions scolaires - les structures d'encadrement de l'enfance, ...

Les candidats sont encouragés à mettre en place un partenariat avec d'autres structures.

Le dossier de candidature décrira comment :

- a) le projet intègre dans la mise en oeuvre de la démarche l'application de valeurs éthiques (coopération, solidarité, respect, convivialité, vivre-ensemble, ...),
- b) le projet doit viser l'intérêt collectif et ne doit pas poursuivre de but lucratif,
- c) le projet fédère un réseau d'acteurs,
- d) le projet implique concrètement et activement chaque acteur dans un contact avec la thématique retenue pour le projet,
- e) le projet présente un caractère innovant ou original et est reproductible.

OÙ DEPOSER VOTRE DOSSIER ?

Il sera à déposer à l'adresse suivante :

Direction générale

Place Saint Aubain 2

5000 Namur

Ou à l'adresse

dg@province.namur.be

CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS

31 janvier 2021, à minuit

VOUS ÊTES CANDIDAT ?

Vous êtes candidat ? Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Madame Isabelle PAUL, par téléphone au 081/77 54 06 ou via l'adresse mail suivante : isabelle.paul@province.namur.be.

Inscrivez-vous !

PLUS D'INFOS :

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets ici

La version numérique constitue le document de référence

